

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 193/2022

A l'Entreprise LUFIRA MANAGEMENT AND SERVICES SARL

Après avoir reçu le contrat du marché n°002/COM-FGM/LUFIRA MANAGEMENT AND SERVICES SARL/08/06/2022, conclu avec la Province du Lualaba/Commune de Funfurume, pour un montant total hors taxe de dollars américains quarante-neuf mille neuf cent quarante (USD 49 940) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 26/07/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Raymond M.L YUMBA
Directeur Général d.i

